

Mes deux langues

Axel GAUVIN

Mes deux langues ! Vous ne pouvez vous imaginer la fierté que j'ai de pouvoir dire, aujourd'hui, « mes deux langues ». L'une toute petite - à la mesure de mon île, La Réunion - notre créole réunionnais. L'autre parmi les plus grandes du monde : le français.

Avant de vous parler de La Réunion et de ses langues, il faut que je vous dise que toutes les langues du monde sont dignes d'intérêt. Comme disait un de mes amis que l'on agressait verbalement sur le problème linguistique justement : j'aime toutes les langues du monde, il n'y a que la langue de bois que je déteste.

I. La Réunion : culture créole et « accrétion »

La Réunion est située, comme vous le savez, entre Madagascar et l'Île Maurice. Elle est 150 fois plus petite que le Japon, 200 fois plus petite que la France ou que Madagascar. D'origine volcanique, récente, elle est très montagneuse. Un volcan en activité continue de l'agrandir de presque un terrain de football par an, pendant que la mer en détruit autant. Nous aurons donc beaucoup de mal à devenir le plus grand pays du monde.

La France prend possession de notre île, alors déserte, en 1638. Vingt-cinq ans après, deux Français et dix Malgaches y sont déposés. Les Français sont volontaires, pas les Malgaches, même s'ils sont officiellement des « serviteurs ». Puis des vagues successives « d'introduits » : des esclaves, des engagés - mais aussi de nombreux migrants venus de leur plein gré - ont multiplié sa population. Aujourd'hui nous sommes 700 000 habitants, sans compter ceux qui ont émigré en France, dans la région parisienne, Lyon ou Bordeaux. Reflet de ses origines très variées, notre peuple est très divers. Il est aussi très métissé.

Au départ, son économie consiste en une agriculture de subsistance, puis vient « l'ère du café », puis celle des épices, puis de la canne à sucre (à partir du milieu du XIX^e siècle). Aujourd'hui la canne règne presque partout où les terres sont cultivables. Seules de petites industries se sont développées. Malgré une

création annuelle de nombreux emplois, un chômage très important sévit chez nous.

La Réunion a été colonie française jusqu'en 1946, et depuis département français. L'esclavage y est aboli en 1848, et l'engagisme, qui remplace l'esclavage, cesse au début du XX^e siècle.

Que les Réunionnais aient une culture créole, partagent cette culture, cela a été nié pendant longtemps par les gouvernants du pays. Aujourd'hui cela n'est plus mis en cause par personne de bonne foi. Nous avons une langue créole qui nous est propre ; des musiques, une cuisine bien à nous ; une conception de la vie que nous partageons.

Cette culture créole est accréation, dans le sens qu'en donnent les géologues pour la formation des étoiles et planètes. C'est-à-dire choc, interpénétration, fusion d'éléments de différentes origines. Ce n'est pas simple mélange, mais matière nouvelle, jamais vue, jamais dite, jamais sentie. Évidemment pas supérieure, ni inférieure ; mais spécifique, et la nôtre, à nous Réunionnais. Notre cuisine est fusion, mais doit beaucoup à l'Inde. Nos musiques sont fusion, mais doivent beaucoup à l'Afrique. Est fusion notre langue créole, la première de mes deux langues.

Les langues créoles naissent dans un contact, souvent dans un choc, de langues et de civilisations. Elles prennent naissance quand les individus ne possèdent pas de moyen de communication entre eux, quand aucune langue parlée sur le territoire ne peut s'imposer aux autres. Des trois grandes théories qui s'affrontent actuellement pour expliquer leurs origines, je ne retiendrai aujourd'hui que celle du métissage, qui à mon cœur et une grande partie de ma raison : le créole serait, pour moi, issu de la fusion de langues non-européennes, les langues des dominés, et de variétés dialectales anciennes de la langue européenne, la langue des maîtres, avec des apports importants des unes et des autres.

Pour notre créole (comme pour le martiniquais, ou le guadeloupéen, etc.) l'apport français est indéniable, et très important. L'essentiel du vocabulaire de ces créoles a une origine (j'insiste sur ce mot origine) française. Oui, mais à une époque où l'unité linguistique n'est pas faite en France. Oui, mais ces mots, contrairement à ce qui s'est passé pour le français, ont pu garder leur sens originel, ou ont évolué différemment... D'autre part, que des tournures dialectales

françaises puissent être à l'origine de structures de notre créole, et d'autres créoles, cela est tout à fait montré. Mais nier le rôle des langues non-européennes est probablement très réducteur.

Au niveau du vocabulaire, les apports indien, malgache, africain, indo-portugais sont tout à fait réels, même s'ils n'ont pas l'importance que certains ont voulu leur donner dans le passé. Au niveau de la grammaire, on peut retrouver des éléments venus de Madagascar, peut-être d'Afrique. Mais c'est, probablement, au niveau de la phonologie que les choses sont les plus intéressantes, avec, en plus des sons venus de France, d'autres venus de l'Inde, du portugais par l'Inde, de Madagascar...

Il ne faudrait pas non plus oublier l'imagination créatrice. Car il s'en est inventé des mots, des tournures à La Réunion, par métaphores, transferts, extension de sens... Comme d'habitude à partir d'éléments venus d'ailleurs.

Notre créole naît en moins de soixante ans : en 1723 il existe déjà. Les choses se passent donc très vite. C'est de la genèse linguistique accélérée, et récente. Comme pour beaucoup d'autres langues créoles dont vous comprenez pourquoi elles sont parmi les langues les plus étudiées au monde : elles permettent de comprendre comment les langues peuvent naître. C'est pour cette raison que je vous en parle longuement.

Au départ, donc, deux français et dix malgaches (sept hommes et trois femmes). Deux ans plus tard (1665) : une dizaine de Français, des mâles, débarquent (ils sont célibataires, mais sont-ils tous venus sans épouses ou servantes « colorées », comme on disait à l'époque ?). Vont suivre d'autres Français, quelques Européens d'autres origines. Seront amenés de force des Malgaches, des Indiens, des Africains.

De toutes les langues parlées par ces individus ne reste que le créole issu de leur fusion, langue nouvelle qui a permis la communication entre tous les individus et le français, pendant très longtemps, langue minoritaire, même s'il était aussi - ce qu'il est encore de nos jours - la langue du pouvoir.

Beaucoup plus récemment arriveront par leurs propres moyens (qui enrichiront la civilisation créole, et la langue créole déjà formée) des Chinois, des Indiens musulmans, des Comoriens, etc. dont les langues sont encore parlées, du moins par les anciennes générations.

2. Un demi-siècle en arrière, au Bois de Nèfles

Pour vous expliquer la situation linguistique actuelle de La Réunion, il me faut remonter un demi-siècle en arrière. J'ai choisi de le faire du point de vue de ce que j'ai personnellement vécu.

Dans mon petit village du Bois de Nèfles, quand il y avait classe les meilleurs moments de la journée étaient, bien entendu, les récréations. Nous avions les pieds nus, les mains dans la terre. Nous courions comme des fous dans la cour. Nous jouions avec des débris de faïence qui, bien que ne roulant pas, pouvaient faire fonction de billes. Notre bonheur d'être entre copains, nous l'exprimions, le criions, dans la seule langue que nous possédions, notre langue maternelle : le créole.

Oui, maternelle - bien que ma mère parlât français. Non seulement parce qu'elle était la directrice de l'école, mais aussi fille de maître d'école, mais aussi, très probablement de ces familles, dont je vous ai parlé, qui, depuis leur installation à La Réunion, n'ont cessé de parler français.

Les achats se faisaient en créole chez le Chinois du village, qui avait épousé une créolophone. C'est en créole qu'on s'annonçait les maladies, les décès. C'est donc dans, et par, la langue créole que nous vivions presque tous, mis à part ma mère (et quelquefois mon père), les deux vieilles notables du village, le curé. La récréation terminée, ma mère frappait dans ses mains, nous nous mettions en rangs et entrons en classe, le domaine exclusif du français. Car l'école se faisait, se fait toujours entièrement en français.

Curieusement, je ne me souviens pas avoir eu de difficultés d'expression à la petite école. Non pas parce que le français était enseigné de manière si efficace que nous pouvions l'utiliser avec maestria, mais parce qu'on ne parlait pas. Je n'ai même pas souvenir de bavardage. Même pas en créole. On récitait, par contre, beaucoup, comme l'exigeait la pédagogie de l'époque ! Et on les connaissait, les temps, et les modes. Le subjonctif imparfait, etc. Mais, à l'oral, au présent de l'indicatif, nous étions à peine capable d'accorder le verbe avec son sujet, parce qu'en créole réunionnais, le verbe ne change pas avec la personne. À l'écrit, les choses allaient un peu mieux, même si nos rédactions n'étaient pas des morceaux d'anthologie.

Cela dit, j'avais un plaisir fou à gueuler « Le loup et l'agneau », et d'autres fables de La Fontaine, en sautant, les dimanches, d'une table à l'autre dans les

salles de classe vides : nous habitons l'école même. Les histoires que ma mère - la maîtresse des grands - lisait en classe pour attendre de façon féconde l'heure de la sortie, nous arrachaient souvent des larmes. Même *Milie*, que l'on ne pouvait accuser de sensiblerie, lâchait des torrents de pleurs à écouter *La petite fille aux allumettes*, dans sa traduction en français évidemment.

À côté de cela, autour de la grande table familiale, mon père nous lisait, pour nous les faire apprécier, des articles - des dénonciateurs, des polémiques - d'un journal local entièrement écrit en français. Il revenait évidemment, sur les meilleurs passages, nous répétait les meilleures formules. Mon père nous racontait aussi, en créole, et magnifiquement, des histoires de Tijeau-Grand'diabl, de La Ramée, de Dix-milliers.

Donc, « à la maison », autant on nous donnait le goût du texte en français, de la langue française écrite, autant on respectait notre créole et on nous le faisait aimer. Je n'ai pas souvenir qu'une seule fois, ma mère, ou mon père, m'aient interdit de parler créole, ou m'aient repris lorsque je parlais créole.

Dans d'autres familles, des familles de la ville, les choses se passaient beaucoup moins bien, où le créole était interdit. Dans d'autres écoles aussi. Au premier « créolisme » venu, c'était la raillerie, la moquerie, auquel s'ajoutaient les quolibets des autres élèves, surtout de ceux dont le tour n'allait pas tarder à venir. La pièce usée remplaçant le sabot breton, le pensum, les chiquenaudes données sèchement sur la peau du crâne, les coups de règle sur les doigts, le décollement de l'oreille : la panoplie est large des moyens de coercition que certains de mes camarades ont subis, que notre langue créole a subis, à laquelle j'ai échappé par l'intelligence de ma mère. Et c'est aussi au fait de n'avoir pas enduré cela que je dois, aujourd'hui, cet amour que j'ai pour la langue française !

Après un an, passé en France, je me suis retrouvé, en cinquième, au lycée Leconte de Lisle, à Saint-Denis de La Réunion. Créole dans la cour et pour les bavardages. Rire imbécile lorsque j'étais interrogé : de meilleur élève de la classe, j'étais devenu cancre parmi les cancre. Le ricanement niais remplaçant la réponse, je n'avais pas de problème de langue.

Les choses se sont gâtées quand j'ai voulu redevenir bon élève. Pas à l'écrit où je maniais sans trop de difficultés un français à peu près standard. Mais à l'oral ! Tourner et retourner mille fois les dix mots de la réponse au cas où je serais interrogé. Et lorsque c'était le cas - imaginez l'affolement cardiaque, l'af-

flux de sang aux joues - à l'ouverture même de la bouche, au moment précis du décollement des lèvres, sous l'effet du stress, la première faute de français s'échappait, révélant mon ignorance crasse, mon indignité, mon ingratitude. Tenter de continuer, s'emmêler, balbutier, recommencer...

Pour une grande part de mes camarades, les choses étaient pires. L'insécurité linguistique totale. À cause de l'effet inhibiteur d'une norme trop étroite, et tellement mal enseignée ! Mais aussi, pour nous, petits Réunionnais, en raison de l'insuffisance du développement des compétences en français pour un enseignement qui ne voulait pas, qui veut à peine aujourd'hui, entendre le créole à l'école.

3. 1962 : une date-clé

1962 est une date clé de l'histoire linguistique et culturelle de La Réunion. Des étudiants réunionnais, un grand poète créole, sous l'influence de linguistes de la Sorbonne, ont osé affirmer publiquement que le créole est une langue. Ils ont osé reprendre les mots d'André Martinet, le plus connu des linguistes français vivants : « rien ne disqualifie a priori un créole comme langue de culture ». Et ils ont réclamé la reconnaissance du créole, sa prise en compte à l'école, son enseignement.

La joie que j'ai eue à cette révélation ! Ce que je sentais confusément était enfin exprimé clairement. Les mots avec lesquels je disais, me disais, disais ma vie, étaient une langue, une vraie langue. Je ne baragouinais pas, ne jargonnais pas, ne patoisais pas : je parlais. Et de ce fait même, j'accédais d'un coup, à la qualité d'être humain.

La bataille que nos réclameurs ont déclenchée ! Je ne vais pas vous la raconter en détail, mais vous laisse imaginer les passions exacerbées, les polémiques incendiaires, les insultes, les anathèmes.

La pression contre le créole est devenue plus forte. Les jacobins venus d'Europe - mais tous ceux qui viennent d'Europe ne sont pas des jacobins - ont voulu manger notre langue créole. « Il faut fusiller le créole » a dit, un jour, un inspecteur venu de France. Et certains aliénés culturels, intériorisant la dévalorisation du créole, ont voulu manger leur propre langue, l'éradiquer : « quand un vêtement est sale, il faut le savonner, le re-savonner, le laver, le relaver » a dit un autre inspecteur, réunionnais celui-là, à des élèves parlant créole.

Heureusement, et depuis longtemps, la majorité des Réunionnais dévelop-

pent un amour pour leur culture, pour leur langue. Un amour impur souvent, un amour-haine quelquefois, mais un amour bien réel malgré tout. La majorité d'entre eux n'a pas voulu, ne veut pas voir mourir cette part fondamentale de leur être qui est leur culture réunionnaise, que porte leur langue créole.

Certains mêmes, en réaction à la glottophagie, sont tombés dans l'irréalisme jusqu'au-boutiste. « Tout, toujours, en créole ! » Avec, comme vous l'avez compris, le rejet du français. Ce jeune collégien, par exemple, poète en créole, qui prétendait ne pas savoir écrire pour ne pas écrire en français !

Pour ma part, un trouble véritable s'est installé en moi. Plus on attaquait le créole, plus je me détachais du français, du français de ma mère, du français dans lequel pourtant je continuais de lire tout ce que je pouvais, que j'avais toujours tant et tant de plaisir à lire. Seule ma raison me disait encore que le français était pour nous totalement nécessaire.

Quand je me suis mis à écrire, je me suis retrouvé rapidement en malaise avec la moitié de mon écriture, l'autre moitié étant en créole. J'avais besoin d'écrire en français. J'éprouvais du plaisir (mais l'écriture n'est pas que plaisir) à le faire, et je me sentais coupable, traître à « ma langue », à mon créole. Ce n'est qu'en écrivant en créole, qu'après avoir accumulé suffisamment de textes en créole, que ces sentiments se sont largement estompés.

Puis, un élément nouveau, et prévisible (étant donné la force des revendications linguistiques en France, l'évolution des politiques linguistiques en Europe) est intervenu qui est venu faire complètement disparaître ce trouble.

Le 11 mai 2000, grâce à l'action de certains parlementaires, en particulier réunionnais, l'Assemblée Nationale française a amendé la Loi permettant l'enseignement des langues et cultures régionales en France et l'a étendue aux créoles. Depuis cette date, le créole réunionnais est donc reconnu comme langue de France.

L'enseignement du créole et de la culture réunionnaise devenu possible a commencé à se mettre - très lentement en place, il est vrai - dans quelques écoles primaires, collèges et lycées, à l'université. Quelques heures par semaines. En 2001, a été créé un concours de recrutement de professeurs de langue et de culture réunionnaises.

Ces mesures aussi insuffisantes soient-elles, aussi mal appliquées soient-elles - et je peux vous assurer que les freins ne manquent pas -, suscitent, malgré

tout, en nous d'immenses espoirs, nous réconcilient avec nous-mêmes, nous permettent enfin de dire « Vive créole et français, nos deux langues ».

4. « Je t'aime », « Mi yème aou » : vivre créole et français

La langue française, comme je l'ai déjà dit, est présente dès le début du peuplement de La Réunion, elle est partie fondatrice de la culture créole et de la culture réunionnaise. Elle a, d'une part, fourni des éléments fondamentaux dans la fusion qui a donné le créole réunionnais, et d'autre part - grâce à des apports constamment renouvelés - elle est restée en tant que telle.

Depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, de nombreux auteurs réunionnais écrivent en français. Deux noms seulement parmi ceux qui sont restés dans l'histoire de la littérature française : Evariste de Parny qui, en France, annonce le romantisme et qui est probablement, pour la France, l'inventeur du poème en prose, et Leconte de Lisle, chef de l'école parnassienne. Chose extrêmement intéressante : si la langue de ces auteurs (et de bien d'autres) est française, la créolité de leur œuvre - d'une part fondamentale de leur œuvre - ne peut être niée. Dans la fréquence d'emploi de certains adjectifs, dans l'utilisation de certaines métaphores que l'on retrouve dans les sirandanes (devinettes) créoles, etc., etc.

À côté de cela, le français a toujours été, pour nombre de Réunionnais, l'objet d'un amour sincère et déclaré. Je ne parle pas ici de ceux de mes compatriotes à peau créole et masques blancs, qui fétichisent la langue française qu'ils ne possèdent pas, mais de ceux qui ont appris à l'aimer par Voltaire, par Diderot, par Hugo, par Zola, par Evariste de Parny et Leconte de Lisle ; qui admirent ce que ces immenses talents ont fait de la langue française : un génial outil qui, quand on arrive à le manier, et si on fait l'effort (un effort chaque fois demandé) de le manier correctement, offre des possibilités infinies.

Cet amour pour le français, aujourd'hui je peux, enfin, l'exprimer. Et je ne peux le faire que parce que mon autre langue, ma première, celle - en reprenant les mots d'Albert Memmi - « qui est nourrie de [mes] sensations, [de mes] passions et [de mes] rêves, celle dans laquelle se libèrent [ma] tendresse et [mes] étonnements, celle enfin qui recèle la plus grande charge affective », commence à être libérée. Albert Memmi parlait, bien entendu, de « La langue maternelle du colonisé », mais je suis né du temps où mon île était colonie française, j'ai grandi

dans un colonialisme qui ne disait pas son nom. Aujourd'hui même, si la décolonisation est bien avancée à La Réunion, on ne peut pas dire qu'il n'en reste pas au moins des relents. Si nos ancêtres ne sont plus gaulois, tous les petits Réunionnais continuent à admirer, en climat tropical, les marronniers en fleur sur la place de la mairie ! Et pour certains de nos jeunes enfants, l'arbre qui fleurit à Noël, à La Réunion est le... sapin !

Puisque j'ai parlé, il y a quelques instants de sentiments, je vais vous faire une confidence : il m'est arrivé que l'on me dise « je t'aime », en français. Quand cela venait de la bouche que j'aimais, cela me procurait la plus grande des joies. Aussi grande, je pense, que si l'on m'avait dit « Mi yème aou » en créole. Je suis absolument sûr qu'un « I love you » ne m'aurait pas fait cet effet-là. Or s'il s'était agi de caresses, je crois bien qu'il n'y aurait pas eu de différence. L'amour peut être international, les mots d'amour pas complètement, pas totalement. Je veux dire par là que le français tient une place à part dans mon être et dans celui de nombreux Réunionnais.

D'autre part, il m'est arrivé de dire « je t'aime », en français, de le dire parce que je le pensais, mais c'était comme si... non pas un autre, non, mais un autre moi-même le disait : rien ne peut remplacer, affectivement, la langue avec laquelle nous naissons au monde. Respecter cette langue, cultiver cette langue, n'empêche pas l'amour d'une autre, des autres langues. Bien au contraire. Tous ceux qui veulent promouvoir le français dans le monde - mais certains le font déjà - devraient réfléchir à cela. Aujourd'hui, dans un grand nombre de contextes que nous connaissons (je pense en particulier à certains pays d'Afrique), il faudrait à la fois que la France participe davantage à la promotion de la (des) langue(s) localez(s) - lorsque cela est possible, quand cela sera possible - et du français. C'est la solution la plus juste. Et c'est un devoir : le français ne doit pas pousser sur le cadavre d'autres langues.

La nécessité d'une langue de grande communication, l'efficacité de l'outil linguistique, la force de l'histoire que l'on ne referra pas, font que le français a un bel avenir devant lui. Cet avenir sera encore plus beau s'il s'accompagne du respect actif de la langue première des individus. À La Réunion, la solution est évidente : elle est dans le bilinguisme. Avec un niveau d'équilibre à étudier entre les deux langues.

Le domaine de l'écriture est bien celui où les deux langues, français et

créole, doivent avoir chacune son rôle à jouer. Mais c'est essentiellement du problème individuel que je voudrais vous parler.

Depuis les *Poésies érotiques* de Parny (1778) à nos jours, La Réunion a vu naître de nombreux auteurs. D'abord en français - qui reste jusqu'aujourd'hui la langue la plus utilisée en littérature -, mais aussi en créole. Tous les ans se publient des poèmes, des contes, des nouvelles, des romans, des livres d'histoire. Certes, il y a plus riche et plus divers, mais la littérature réunionnaise existe et c'est tant mieux.

Les Fables créoles dédiées aux dames de l'Île Bourbon, premier recueil (en créole, malgré son titre en français), de Louis Héry, paraissent en 1828 (juste 50 ans après le premier recueil en français). Après un long endormissement où la production en créole a été restreinte, nous assistons à un jaillissement depuis la naissance de la revendication linguistique pro-créole. Aujourd'hui des romans, des pièces de théâtre, des centaines de poèmes, de textes de chansons, s'écrivent, à La Réunion, en créole. Les thèmes abordés vont du bouffon au tragique, le ton adopté va du plus léger au plus grave. Cela mérite d'être noté : pendant longtemps le créole a été cantonné, dans l'écriture et la composition, à l'amusement ou à la dérision. Dans le domaine de la création littéraire, le créole a donc accédé à la dignité, et cela est capital.

Fait capital aussi, à peu près tous les écrivains réunionnais vivants écrivent dans les deux langues, davantage en français, malgré tout. Quelques-uns d'entre nous n'écrivent qu'en créole, d'autres qu'en français.

Un poète juif écrivait qu'il ne voyait pas pourquoi il se forcerait à écrire dans une langue autre que le yiddish puisque c'est dans cette langue que le ciel et la terre lui chantaient. À moi aussi, la forêt de Saint Philippe, et les champs de canne à sucre, et le Piton de la Fournaise, murmurent en créole. Lorsqu'il s'agit de traduire ce murmure, ce fredonnement, en mots, c'est le créole qui spontanément se présente. Plus important encore : lorsqu'il s'agit de donner la parole aux gens de mon petit pays, c'est ma langue première qui exige sa place.

Elle en a le droit. Car ceux qui le peuvent ont le devoir de faire vivre, par l'écriture et la création littéraire, la spécificité linguistique dont ils sont porteurs. Il ne suffit pas de répéter que rien « ne disqualifie le créole comme langue de culture » : il faut faire vivre cette culture, il faut la développer. Les générations passées nous ont donné une riche littérature orale, à nous, aujourd'hui, de

développer l'écrite.

Il ne peut, bien entendu, être question de n'écrire que par devoir ! Ce dernier doit s'accorder avec désir, et si possible avec plaisir. Ce sont souvent ces sentiments qui m'animent lorsque j'écris en créole. Et cette exaltation, quand les mots se bousculent, quand l'image vient, quand la nuance s'impose, quand le hiatus déplaisant tombe, quand le rythme est trouvé ! La joie, la grande joie de découvrir sa langue première. La joie de penser que l'on contribue — fusse d'une façon minime — à conserver, développer, une langue du monde, et une parcelle originale de la culture mondiale.

Mais dans de nombreuses autres circonstances - une analyse, une étude de caractère que l'on voudrait nuancée -, le mot vient dans l'autre langue, celle de l'autre nous-même. Et si le mot ne vient pas, Larousse, et Robert, et Littré, et Bailly sont là, qu'il suffit de solliciter.

Cet apport de l'autre langue, il faut l'accepter, en être heureux : c'est une énorme richesse supplémentaire. Cette intervention de l'autre langue est un autre vent favorable, d'une puissance considérable, et qui - si vous pouvez, savez le prendre - peut vous porter, sur le plan de la création vers d'autres cieux, vous permettre de dire autrement votre bout de monde - qui est d'ailleurs monde, avant d'être bout. Car, en créole ou en français, l'important est le monde - Univers et surtout Humanité. L'important est l'Humain qui est langue et dépasse les langues.

Pour certains d'entre nous, des difficultés insurmontables d'écrire en créole se présentent (et à d'autres d'écrire en français, soit dit en passant). Il serait plus que déplorable qu'on leur jette la pierre. Certain défenseur de la langue créole de La Réunion avoue ne pas pouvoir composer sa poésie autrement qu'en français. Grands Dieux ! Qu'il le fasse ! Plus généralement, se priver des Rachid Mimouni, des Senghor, des Damas, des Césaire, ... à aucun prix !

La pire des choses pour un écrivain, est de ne pouvoir s'exprimer, ou de le faire moins bien, d'écrire moins beau, moins fort. Ce drame individuel devient un manque à gagner collectif si l'auteur a du talent, même s'il n'écrit pas dans la langue que l'on souhaiterait qu'il écrive.

Pour m'aider des mots de Césaire que je viens d'évoquer, je dirai qu'il « est bon, beau, et légitime », non seulement d'être nègre, mais en même temps d'écrire dans la langue qui vous porte dans votre création. Là est l'essentiel.

Créer. Dans la langue qui vous parle, par la langue qui vous parle.

Dans les situations de diversité linguistique, croire qu'on peut choisir sa langue comme on choisit une hétéraire, ou sa voiture, c'est se tromper lourdement. Auteur et langue se choisissent mutuellement. À la vie, à la mort, dans certains cas. Ou bien pour telle ou telle aventure.

Décider que l'on écrira en créole rien que pour telle ou telle raison, sentimentale, idéologique, ou bien en français pour aller vers - comme on dit à La Réunion - les « pays de dehors », être lu en France et dans le monde, c'est, dans bien des cas, aller vers l'échec. Du point de vue de la diffusion, heureux celui que la langue française peut choisir, quand elle le choisit.

Penser que la langue s'impose toujours serait aussi se tromper. Dans mon cas, si le créole m'est incontournable pour la poésie, pour le théâtre, si le français s'impose largement à moi pour l'essai, j'ai tout à fait mon mot à dire quand il s'agit de la nouvelle ou du roman.

5. Un alliage linguistique nouveau ?

Mais entre français et créole - précisons bien : pour la création littéraire - n'y aurait-il pas une troisième voie à explorer ? Celle de la fusion des deux langues en un alliage linguistique nouveau, non pas une langue nouvelle : un langage nouveau ? J'aimerais beaucoup dire que c'est ce que je fais. Hélas, les choses sont beaucoup plus banales.

Lorsque j'écris en français, dans bien des circonstances, c'est le mot créole qui se présente en premier. En le gardant, ce mot créole, comme le faisait Jacques Roumain - du magnifique *Gouverneurs de la rosée*, qui m'a fortement influencé -, j'ai pensé dans un premier temps que je pouvais ainsi marquer mon territoire, non pas pour en interdire l'entrée, mais pour tenter de le faire reconnaître. Puis, à partir de mon deuxième roman, je me suis dit que le créole pouvait m'être un soutien dans la chasse aux banalités et platitudes de mon texte en français courant, auquel je ne laisse pas, à mon gré, suffisamment de vie. J'essaie donc, grâce au créole, de me faire mon français.

Certains ont pu parler, à mon propos, de détournement de langue française. Peut-être il y a-t-il de ma part réellement détournement, car j'ai une grande ambition : comment grâce à une part de moi, où est la langue française, exprimer l'autre part de moi qui est ma culture créole ? Voilà ce que j'essaie de faire,

quand le français veut bien accepter, malgré tout, mon invitation à ma table de travail.

Il y a donc, peut-être, détournement, ce qui ne m'étonnerait pas de moi : enfant - forcé par la réalité, il est vrai - j'ai toujours utilisé un couteau de table comme tournevis, et une cuiller en guise de chausse-pieds. Moi-même je n'utilise pas à mon propos le mot « détournement », je ne le répète pas trop fort, de peur que la langue française ne vienne plus. Qu'elle ne s'échappe, ne m'échappe. Car je n'aurais plus alors la joie de pouvoir dire : mes deux langues, mon créole et mon français.